

**AVIS D'IMPÔT 2019****IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX**
sur les revenus de 2018

La notice de cet avis est disponible dans impots.gouv.fr via la barre de recherche

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis.

M ROY CHRISTIAN LOUIS
OU MME ROY YVETTE MARIE
2 RUE JOSEPH D ARBAUD
13127 VITROLLES

13117

Vos références**Votre situation****Pour accéder à votre espace particulier****Numéro fiscal :**

Déclarant 1 (C) : 11 85 377 483 052

Déclarant 2 (C) : 10 23 816 957 352

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration**Revenu fiscal de référence :** 36 505

Référence de l'avis : 19 13 B210406 45

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

2 RUE JOSEPH D ARBAUD
13127 VITROLLES

Numéro FIP : 132 35 54 7755528789 3 A

Numéro de rôle : 011 A

Date d'établissement : 09/07/2019

MONTANT DE VOTRE IMPÔT**0 €**

Avec la mise en place le 1er janvier 2019 du prélèvement à la source, votre imposition sur les revenus 2018 d'un montant de 2029 € est annulée.

Vous n'avez rien à payer.

Vous retrouverez plus d'informations à l'intérieur de cet avis.

Vos démarches

⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H

Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).

⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
Pour obtenir des réponses plus détaillées :

- Sur le paiement de votre impôt :

TRESORERIE DE VITROLLES

AV RHIN ET DANUBE - BP 90240 13127 VITROLLES

Tél : 04 42 89 89 00

- Sur le montant de votre impôt :

SERVICE IMPOTS PARTICULIERS MARIGNANE - S.A.I.D. VITROLLES-ENSUES LA REDONNE

39 AVENUE MARIUS RUINAT - CS 10180 13726 MARIGNANE

Tél : 04 42 02 36 00

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

AVIS D'IMPÔT 2019

Impôt sur le revenu et prélèvements sociaux de 2018

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
M									2.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR76 3005 6006 1506 1500 1179 246 HSBC FR SENLIS

L'acompte sur les revenus sans organisme collecteur sera prélevé sous la référence unique de mandat :

FR46ZZZ0050021A85C7G483119PAS2A

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

IMPOT SUR LE REVENU		Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Détail des revenus					
Pensions, retraites, rentes.....		30170	8086		
Abattement spécial de 10%.....	-	3006	- 806		
Salaires, pensions, rentes nets.....		27164	7280		34444
 Revenus perçus par le foyer fiscal					
Revenus fonciers nets ⁹					2061
 Revenu brut global.....					36505
 Revenu imposable.....					36505
 Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴					2321
Décote.....					- 229
Réduction sous condition de revenu.....					- 418
 Impôt sur le revenu net avant corrections.....					1674
 Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt....					1674
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS		Montant calculé	Montant retenu		
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....				1674	- 1674
 IMPOT NET					
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....					0
 PRELEVEMENTS SOCIAUX					
Détail des revenus		CSG	CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets ⁴⁵		2061	2061	2061	
BASE IMPOSABLE.....		2061	2061	2061	
Taux de l'imposition.....	9,20%		0,50%	7,50%	
Montant de l'imposition.....	190		10	155	
Crédit d'impôt modern. recouvrement.....	- 190		- 10	- 155	
Total net de l'imposition.....	0	0	0	0	
 Total des prélèvements sociaux nets.....					0
 Pour information :					
Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte pour l'imposition des revenus perçus en 2019.....					140
 LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE					

AVIS D'IMPÔT 2019

>>> Suite de votre avis

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Revenu fiscal de référence ²⁵..... 36505

PRELEVEMENT A LA SOURCE

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401